

Une vision pour l'enseignement privé au Maroc

Abderrahmane LAHLOU

Consultant en Education, Formation et Management

Après trois décennies d'efforts louables de la part du secteur de l'enseignement privé au Maroc, autant le scolaire, le professionnel que le supérieur, pour atteindre les objectifs quantitatifs et qualitatifs qui lui ont été tracés, il est temps de tirer les leçons d'une moisson en deçà des attentes. Force est de constater qu'aujourd'hui, le secteur n'atteint pas l'effectif des 20% escomptés, que dans son ensemble, sauf rares exceptions, il ne s'est pas donné les moyens pédagogiques et académiques d'assurer la qualité aux standards requis par l'entreprise, qu'il ne jouit pas d'une bonne notoriété, voire de légitimité aux yeux des familles, qui lui préfèrent encore les études à l'étranger et dans le secteur public à accès régulé, que les autorités de tutelle n'entretiennent pas des relations de considération professionnelle et d'encouragement politique à son égard.

Cependant, le secteur est là et il s'impose par son taux d'insertion honorable dans les entreprises privées, mais pour les familles, il a la tare d'être payant alors que l'enseignement public est gratuit, et pour l'autorité de tutelle, la référence, c'est l'enseignement public. Sommes-nous devant un enfant terrible de 30 ans dont la naissance fut non désirée ? Alors un changement de paradigme s'impose.

L'offre éducative est de plus en plus une charge lourde, voir insurmontable pour les Etats, dans les conditions de qualité qu'exige le monde professionnel. Ceci est encore plus vrai dans les pays où la demande en compétences est grande, en corrélation avec un taux de croissance élevé. Le Brésil avait connu une croissance fulgurante dépassant un taux à deux points avant la crise de 2008. C'est pendant cette période que le recours au secteur privé s'est systématisé, au point d'en faire une politique de l'Etat, car le secteur public n'était pas à même de satisfaire cet appel d'air extraordinaire de compétences nécessaires aux secteurs de l'économie. Le secteur privé est ainsi appelé à combler le déficit accusé par le système de formation publique, à l'échelle quantitative, par défaut de budgets suffisants (mais pourtant très importants), et à l'échelle qualitative, pour des raisons d'inefficacité d'utilisation de ces budgets.

Aujourd'hui, le secteur de l'enseignement est surtout traité comme étant un secteur social. A côté de cette fonction historique et quasi universelle, il doit être érigé en véritable secteur économique, se positionnant en amont de la chaîne macro-économique de production de valeur, avec sa logique économique, sa création d'emplois, sa formation de ses propres ressources humaines, sa stratégie de mise à niveau technique et son taux d'activité à l'export. Bref, une vraie insertion dans le fameux Tableau des Echanges Industriels de la Comptabilité Nationale. Afin de l'aider en cela, l'Etat, doit se confiner à un rôle de régulateur de la qualité et de la carte scolaire, d'une part, et d'incitateur financier au profit des familles pour démocratiser l'accès à ce secteur. Ainsi, le système de l'enseignement national aura gagné un

secteur réellement performant, qui sera revendiqué avec fierté et légitimité par l'Etat. A contrario, le secteur privé souffre aujourd'hui d'un déficit de considération de la part des autorités de tutelle. La réputation qu'il traîne derrière lui est celle d'un secteur mercantile qui vit sur les échecs de l'enseignement public. S'il est vrai que certains opérateurs dans le privé en font plus une source de bénéfice, profitant de la faible capacité de contrôle et régulation de l'Etat, qu'un outil d'amélioration de la qualité et de satisfaction des standards, ce n'est pas le cas de toutes les écoles. Si l'on considère la qualité comme point de mire et que l'on adopte les moyens pour l'atteindre, cela n'est pas antinomique du gain, bien au contraire, car cela peut attirer les élites dans nos écoles nationales privées, de plus en plus attirées par les écoles de la mission dans le cas du scolaire et attirées par l'étranger dans le cas du supérieur.

Mais il persiste la problématique de l'égalité des chances des citoyens, quels que soient leurs revenus devant l'éducation. Ceci n'est pas la responsabilité des écoles privées, mais celle de l'Etat. C'est à ce dernier d'activer les leviers pour faciliter l'accès des familles moins fortunées à un enseignement de qualité, s'ils le choisissent en âme et conscience. Dans le but d'un traitement égalitaire entre les enfants du secteur, charge à l'Etat de subventionner l'accès de ces populations à ce système désormais intégré à la roue de la croissance économique.

Si l'Etat a des raisons de croire que le secteur de l'enseignement privé est mercantile, il devrait encourager l'émergence compétitive et structurelle d'un secteur privé non lucratif (*not for profit*), basé sur la tradition de *l'endowment* (Fondations *Waqf*) ou encore à travers les actions de Responsabilité Sociale de l'Entreprise.

Ainsi, le secteur privé ne doit plus être constitué exclusivement des institutions lucratives, mais aussi des institutions privées dites *not for profit*, en ce sens qu'elles génèrent des excédents, ne les distribuent pas, mais les réservent à l'extension permanente et à l'amélioration de la performance. Tous les bénéfices étant obligatoirement réinvestis dans le développement et dans la qualité, nous pourrions assister à la multiplication de structures solides, durables, assurant la masse critique, créatrices d'emplois et de grande valeur pédagogique et scientifique, mais surtout... crédibles et respectables aux yeux des familles et de l'Etat.

